



En exercice : 58

Présents : 42

Votants : 49

Séance du 28 avril 2025

Le Vingt-huit Avril Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 22 avril 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire

Excusé

Excusé, DALIFARD Alexia, titulaires

GAUBERT Jean-Eudes, titulaire

/

Excusé

TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires

COUËFFÉ Dominique, titulaire

LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien,

MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires

Excusé

DE GUEBRIANT Bertrand, Philippe GUIARD, /, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie,

PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires

HINCELIN Marie-Noëlle, **Excusée**, titulaires

GOHIER Odile, titulaire

/

/

TESSIER Jean-Pierre, titulaire

LECOT Gérard, titulaire

CHADELAUD Gaétan, titulaire

JULIOT Thierry, titulaire

DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires

BRÉHIN Colette, titulaire

CHANCEREL Philippe, titulaire,

/

Excusée, CHAMARET Richard, titulaires

GENDRY Daniel, titulaire

RESTIF Vincent, titulaire

Excusé, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires

GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, **Excusé**, titulaires

/

/

PENE Loïc, /, titulaires

GAUCHER Olivier, titulaire

Excusé

GILLES Pierrick, titulaire

BEUCHER Clément, titulaire

GUINEHEUX Dominique, titulaire

BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : Pascale GARBE (Méral), Aristide BOURBON (Saint Martin du Limet), Jackie VALLEE (Chérancé), Nadine MARTIN – FERRE (Athée), Maxime CHAUVIN (Ballots), Philippe PELLUAU (Renazé), Laurent LEFEVRE (Quelaines Saint Gault), Géraldine BANNIER (Courbeville), Catherine DESHOMMES (Cuillé), Jackie VALLEE (Chérancé).

Étaient absents :

Vanessa SORIEUX (Brains Sur Les Marches), Benoit HAMARD (Craon), Jérôme BASLE (Fontaine Couverte), Christian BERSON, Alain BAHIER, Béatrice BARBE (Senonnes), Yannick CLAVREUL (Simplé), Vincent GUILLET (Saint Aignan sur Roe).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Aristide BOURBON a donné pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT

Nadine MARTIN-FÉRIÉ donne pouvoir à Marie-Christine DE PONTFARCY

Maxime CHAUVIN a donné pouvoir à Alexia DALIFARD

Laurent LEFEVRE a donné pouvoir à Hugues GENDRY

Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON

Secrétaire de Séance : Élu M. GAULTIER Patrick, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-04/57 : EAU ET ASSAINISSEMENT

Séance du : 28 avril 2025

OBJET 2025-04/57 : EAU ET ASSAINISSEMENT

PRÉSENTATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU USÉES - MÉRAL

M. CHAMARET, Vice-Président en charge de l'Environnement, Eau et Assainissement, informe le Conseil Communautaire que le Pôle Eau & Assainissement de la Communauté de Communes du Pays de Craon a lancé une consultation pour une étude diagnostique d'assainissement à réaliser sur les systèmes d'assainissement collectifs de la commune de Méral.

Cette étude avait pour objectif d'établir un diagnostic du fonctionnement des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées en vue d'élaborer un programme pluriannuel de travaux et de mesures prioritaires visant à améliorer la situation actuelle. L'étude devra prendre en considération les projets d'aménagement et/ou de développement envisagés sur la commune.

Le Pôle Eau & Assainissement a entrepris la réalisation de cette étude de schéma directeur d'eaux usées avec l'aide du **cabinet EF ETUDES** et du **SATESE** afin de répondre à ces objectifs.

L'étude diagnostique a permis de :

- Préciser et de décrire le patrimoine des systèmes d'assainissement sur le territoire de la commune de Méral, ainsi que le fonctionnement du service ;
- Dégager les insuffisances éventuelles des structures d'assainissement actuelles ;
- Préciser l'origine de ces insuffisances, en particulier de localiser et de quantifier les apports en eaux parasites de nappe et météoriques dans les réseaux eaux usées ; en analyser les incidences et en apprécier les impacts sur le milieu et le fonctionnement de la station d'épuration ;
- Identifier, de localiser et, éventuellement, de quantifier les rejets directs d'eaux usées au réseau pluvial (conformité branchements des particuliers) ;
- Prévoir l'évolution des structures d'assainissement pour répondre aux besoins actuels et futurs de la commune ;
- Donner des recommandations de gestion des systèmes d'assainissements de nature à optimiser leur fonctionnement ;
- D'élaborer un programme pluriannuel de travaux à envisager, en fonction de leur efficacité vis-à-vis de la protection du milieu naturel en vue d'améliorer les systèmes d'assainissement. Ce programme de travaux définira les opérations prioritaires à réaliser, les montants prévisionnels des dépenses et le calcul de leur impact sur le prix de l'assainissement, ainsi que l'échéancier de réalisation.
- L'étude vise également à initier ou compléter le dispositif d'auto surveillance.

Vu la présentation réalisée et l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de l'eau et de l'assainissement en date du 11/03/2025,

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré :

A l'unanimité (49 VOTANTS)

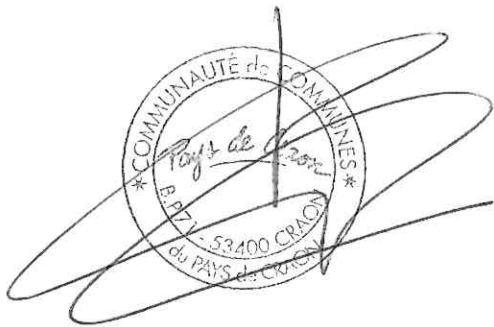
⇒ **VALIDE** le schéma directeur d'eaux usées de Méral ;

⇒ **RETIENT** les solutions proposées concernant le programme de travaux ;

⇒ **PRECISE** que le programme prévisionnel pourra être modifié au regard des capacités budgétaires de la Communauté de Communes du Pays de Craon, de l'impact sur le prix de l'assainissement et des subventions mobilisables auprès de l'Agence de l'Eau, du département et des autres partenaires financiers.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 28 avril 2025

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT



Le secrétaire de séance,
Patrick GAULTIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250428-2025_04_57-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2025

Publication : 15/05/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

